



Lives and  
Livelihoods  
Fund

A DEVELOPMENT INITIATIVE BY



BILLY MELINDA  
GATES foundation



مملكة البحرين  
KING SALMAN



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
ET DE LA DECENTRALISATION (MATD)**

\*\*\*\*\*

**Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP)**

\*\*\*\*\*

**Unité de Gestion du Projet d'Assainissement de Conakry (UGPAC - 2GUI 1002)**

\*\*\*\*\*

**NOTIFICATION DE L'INTENTION D'ATTRIBUTION**

A l'attention du Représentant autorisé du Consultant

**Nom** : Monsieur Aly Arsène BANGOURA

**Adresse** : Quartier Nongo, Carrefour Conteyah, face VISTA Bank – Email :

**Téléphone** : 664 37 20 10

**Adresse courriel** : arsene.bangoura@2ab.com

**Date d'envoi** : La présente Notification est envoyée par : *courrier* le 21 Août 2023  
– 10 heures 00 minutes TU.

**Notification d'intention d'attribution**

**Client** : Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP)

**Intitulé du Marché** : Sélection de Consultants pour Services d'Audit Financier

**Pays** : République de Guinée

**Financement N°** : 2GUI 1002

**DP n°** : 03/MATD/ANASP/UGPAC/2023

**ANO BID n°** : RHD/WFH/23-0911 du 18 Août 2023

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente.

Durant ladite période, il vous est possible de :

- Demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Proposition, et/ou
- Soumettre un recours concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

## 1. Consultant retenu

<b>Nom :</b>	Cabinet 2AB
<b>Adresse :</b>	Quartier Nongo, Carrefour Conteyah, face VISTA Bank – Email : <a href="mailto:arsene.bangoura@2ab.com">arsene.bangoura@2ab.com</a> – Téléphone : 664 37 20 10
<b>Prix du marché :</b>	108 020 000 GNF/HT

## 2. Consultants retenus sur la Liste restreinte

Nom des cabinets	Proposition remise	Note Technique	Montant évalué de la Proposition financière en GNF/HT	Classement	Motif pour lequel la Proposition n'a pas été Retenue
Cabinet 2AB	Oui	95,25	108 020 000	1 <sup>er</sup>	
PYRAMIS	Oui	94,50	116 227 273	2 <sup>ème</sup>	Deuxième moins-disant
FIDUXIS	Oui	80,00	197 809 663	3 <sup>ème</sup>	Troisième moins-disant

3. **Motif(s) pour lequel votre Proposition n'a pas été retenue : Sélection au Moindre Coût (SMC)**
4. **Comment demander un débriefing [ceci ne s'applique que si votre proposition n'a pas été retenue, comme indiqué au point 3 ci-avant]**

**DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour demander un débriefing est le Mardi 29 Août 2023 – 12 heures 00 minutes TU.**

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Proposition. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Consultant, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

**à l'attention de :**

**Nom :** Mamadou Alpha Kaido BALDE

**Titre/position :** Responsable Passation des Marchés

**Agence :** Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP)

Téléphones : (+224) 628 76 52 47 E-mail : [akbalde2014@gmail.com](mailto:akbalde2014@gmail.com)

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de deux (2) jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à trois (3) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat.

## 5. Comment formuler un recours

**DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour présenter un recours est le Mardi 05 Septembre 2023 – 12 heures 00 minutes TU.**

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Consultant, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

**à l'attention de :**

**Nom :** Issa DIAKITE

**Titre/position :** Directeur Général ANASP

**Agence :** Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP)

**Adresse courriel :** faralakopore@yahoo.fr

*[à ce stade du processus de passation du marché] [dès réception de la présente notification]* vous pouvez soumettre un recours relatif à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter un recours. Votre recours doit être présenté durant la Période d'attente et reçu par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

### Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre de Projets financés par la Banque Islamique de Développement, avril 2019 (les Directives) (Annexe E). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre recours.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Consultant ayant remis une proposition dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
2. Le recours peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
3. Le recours doit être reçu avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.
4. Vous devez fournir dans le recours, tous les renseignements demandés par les Directives (comme décrits à l'Annexe E).

## 6. Période d'attente

**DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est le Mardi 05 Septembre 2023 – 12 heures 00 minutes TU.**

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Au nom de l'Unité de Gestion du Projet d'Assainissement de Conakry (UGPAC – 2GUI 1002) :

Signature : \_\_\_\_\_



**Nom :** Mamadou Alpha Kaïdo BALDE

**Titre/position :** Responsable Passation des Marchés

**Téléphone :** 628 76 52 47

**Courriel :** akbalde2014@gmail.com